OCÉAN INDIEN INNOVATION SANTÉ

PORTAIL PRO

Guide d’utilisation

Juillet 2016

SYNTHÈSE DES USAGES CLÉS

PORTAIL OIIS PRO

OCÉAN INDIEN INNOVATION SANTÉ

Portail PRO

P1. Me rendre sur pro.oiis.re

P2. Découvrir les services OIIS PRO

P3. M'informer des actualités régionales

P4. Me tenir au courant des évènements en cours et à venir

P5. Me créer un compte OIIS PRO

P6. Me connecter à mon bureau virtuel

Bureau Virtuel

P7. Accéder à mes applications

P8. Accéder à mon espace collaboratif

P9. Utiliser la messagerie instantanée

P10. Stocker et consulter mes documents

P11. Personnaliser mon bureau virtuel

PORTAIL PRO

1. Accéder au Portail PRO

Recommandations

- Attention votre module JAVA doit être correctement mis à jour.

Comment faire ?

1. Se connecter à https://pro.oiis.re/ depuis n'importe quel navigateur (Mozilla Firefox, Google Chrome, Edge, Safari...)

Illustration

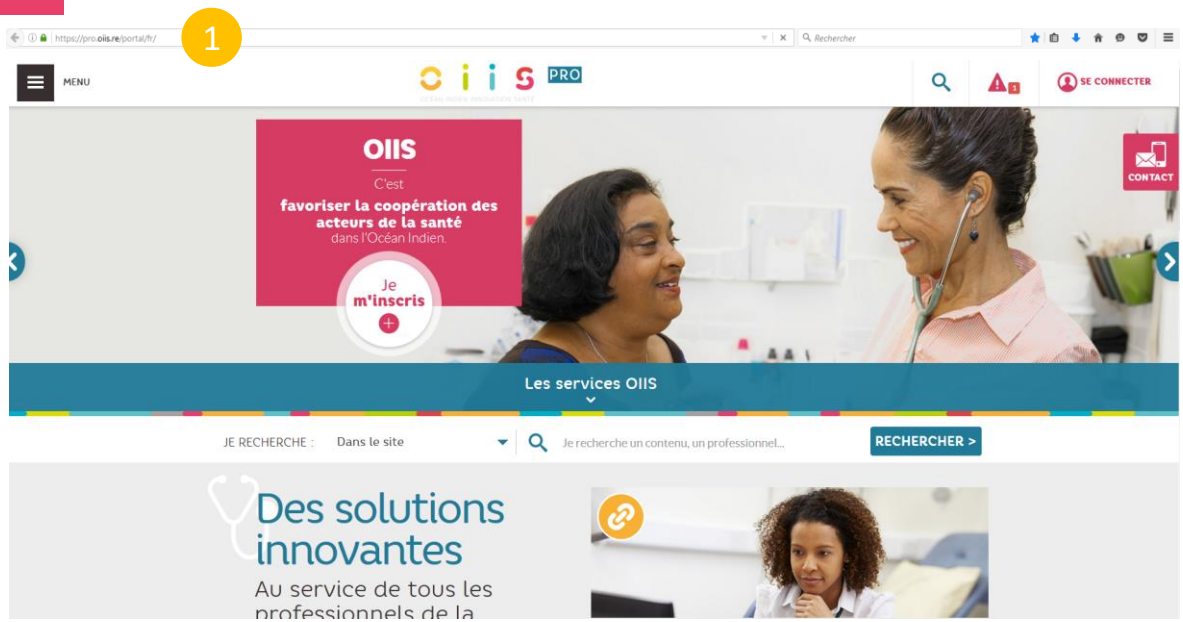

PORTAIL PRO

2. Découvrir les services OIIS PRO

Recommandations

- Consultez les différents services OIIS PRO. Ceux-ci sont régulièrement enrichis et améliorés.

Comment faire ?

1. Parcourez la page d'accueil de pro.oiis.re ou bien cliquez sur le 'Menu' pour découvrir les services disponibles
2. Au clic sur un service, une page de présentation de celui ci apparait

Illustration

1

2

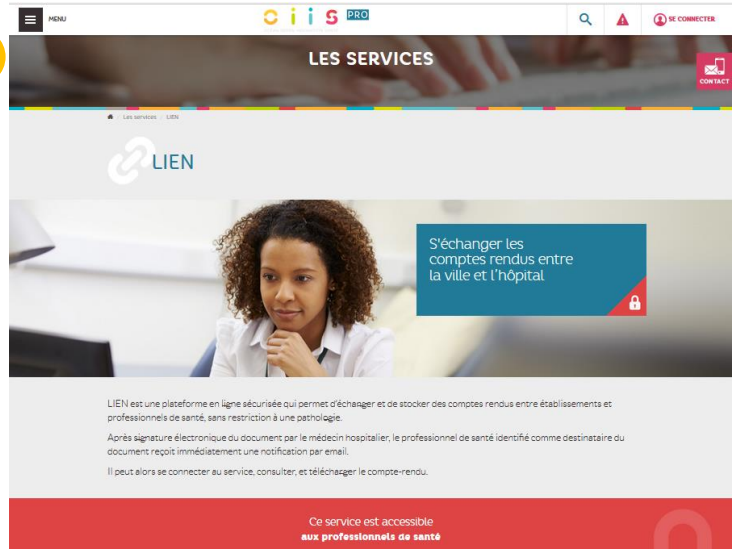

PORTAIL PRO

3. M’informer des actualités régionales

Recommandations

- Consultez les actualités OIIS PRO. Celles-ci sont régulièrement mises à jour.

Comment faire ?

1. Parcourez la page d’accueil de pro.oiis.re ou bien cliquez sur le ‘Menu’ puis dans ‘Actualités’
2. Découvrez les actualités disponibles

Illustration

1

2

PORTAIL PRO

4. Me tenir au courant des évènements en cours et à venir

Recommandations

- Consultez l'agenda OIIS PRO. Celui-ci est régulièrement mis à jour.

Comment faire ?

1. Parcourez la page d'accueil de pro.oiis.re ou bien cliquez sur le 'Menu' puis dans 'Agenda'
2. Découvrez les évènements en cours et à venir

Illustration

1

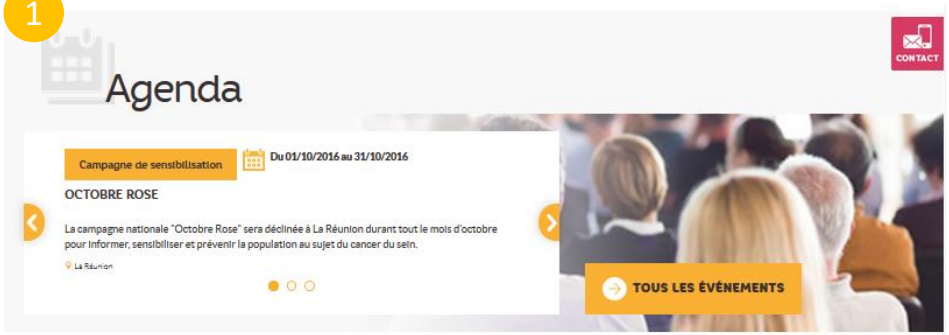

2

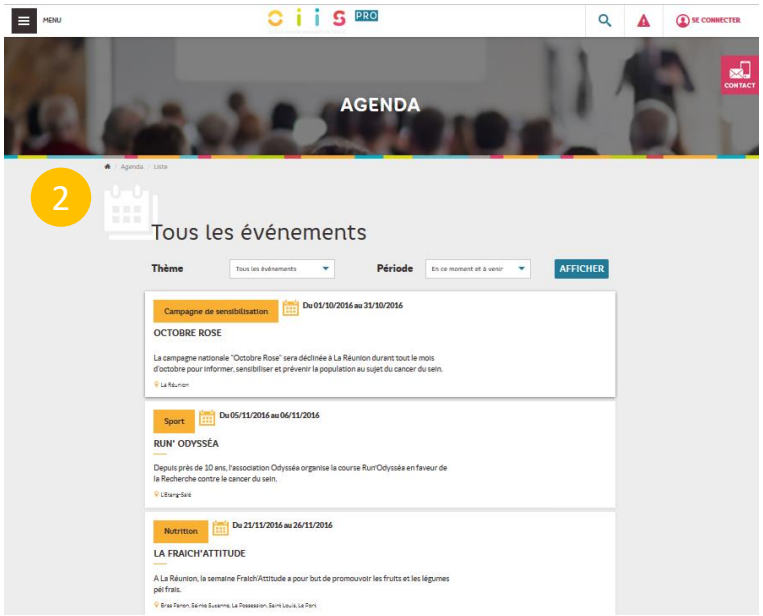

PORTAIL PRO

5. Me créer un compte OIIS PRO

Recommandations

- Par mesure de sécurité, l'inscription à OIIS PRO est soumise à une vérification systématique de votre identité. Aussi il est nécessaire que vous remplissiez le plus fidèlement possible le formulaire d'inscription.
- La validation de votre demande s'effectuera dans un délai maximal de 48h. Un email automatique vous sera dès lors envoyé à l'adresse email renseignée vous communiquant votre identifiant et mot de passe de connexion

Comment faire ?

1. Depuis la page d'accueil du site pro.oiis.re, dans le carrousel en haut de la page, cliquer sur le bouton ''je m'inscris''
2. Suivez les 4 étapes pour vous inscrire : accepter les CGU, choisir un mode d'inscription, complétez vos informations obligatoires, sélectionner des centres d'intérêts et valider votre demande.
3. Un message de confirmation apparait lorsque votre demande est terminée

Illustration

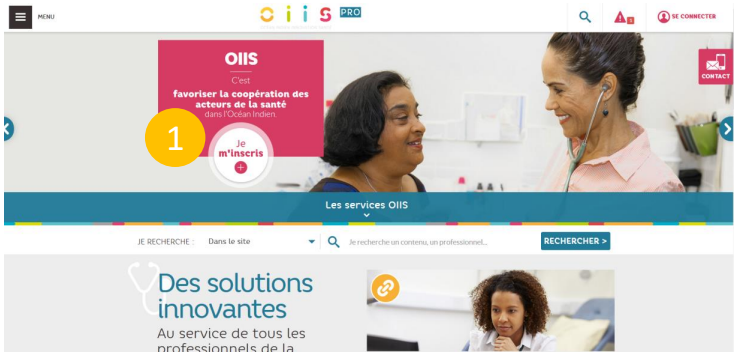

PORTAIL PRO

6. Se connecter à mon espace personnel de travail (bureau virtuel)

Recommandations

Vous avez le choix à cette étape entre 2 modes d'authentification :

- **Authentification forte ('Carte CPS' et 'Code à usage unique')** permet un accès au bureau virtuel et également aux application médicales auxquelles vous avez potentiellement droit.
- **Authentification faible ('Identifiant Mot de passe')** permet un accès plus rapide mais restreint au bureau virtuel (hors applications médicales).

Comment faire ?

1. **Cliquer sur ''se connecter'' en haut à droite de l'écran**
2. Dans la nouvelle page affichée, **choisir l'un des 3 modes d'authentification proposés**:
   - Par ''Carte CPS'' : votre lecteur CPS doit être branché à votre poste
   - ou par ''Code à usage unique'' : saisissez votre identifiant et mot de passe et choisissez de recevoir un code à usage unique par email ou SMS
   - ou par ''Identifiant Mot de passe''
3. **Cliquer sur le bouton 'connexion'**

Illustration

PORTAIL PRO

7. Accéder à mes applications (Kiosque d'applications)

Recommandations

- Au clic sur l'une de ces applications, celle-ci s'ouvre dans une nouvelle fenêtre de sorte que vous puissiez toujours naviguer dans OIIS PRO.
- A noter : En cas d'inactivité pendant plus de 15 minutes, votre session se déconnecte automatiquement, ceci par mesure de sécurité.

Comment faire ?

1. Suite à l'étape précédente vous êtes automatiquement redirigé vers votre bureau virtuel
2. Vous pouvez accéder aux applications auxquelles vous avez droit, et que vous avez identifié comme favorites depuis le Kiosque d'applications.

Illustration

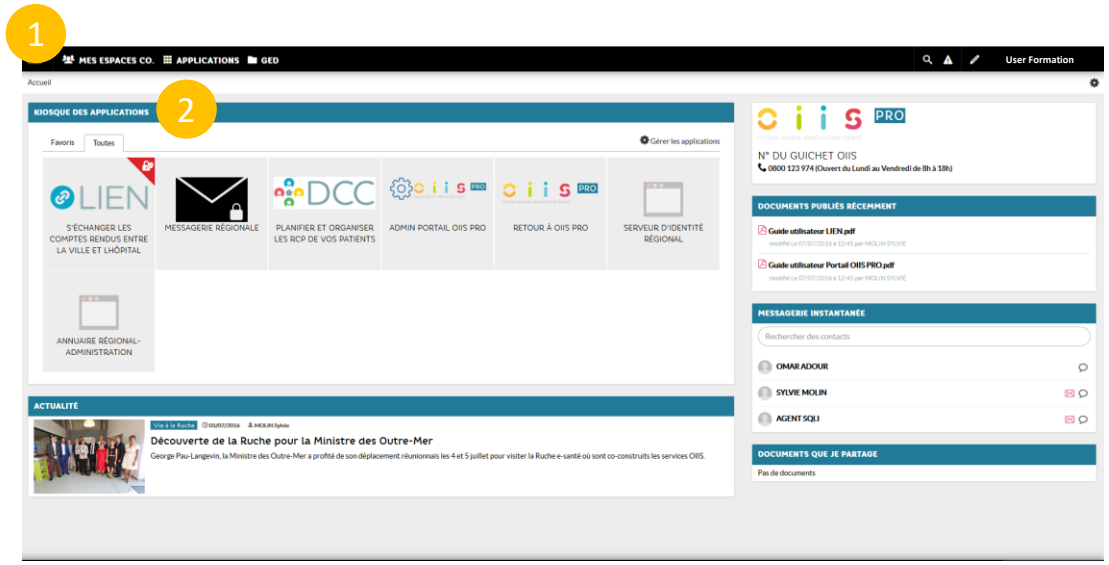

PORTAIL PRO

Support technique

OCÉAN INDIEN INNOVATION SANTÉ

PORTAIL PRO

Pour toute question concernant l'utilisation du Portail PRO, vous pouvez contacter le Guichet OIIS au 0262 123 974